

## QUELS SONT MEET-UP ?

### **Choisir des solutions fiables et éprouvées à l'aide des Visas de sécurité de l'ANSSI**

animé par Mathieu HENTZIEN et Philippe BLOT, ANSSI

En juin dernier, l'ANSSI décernait ses premiers Visas de sécurité, marque apposée sur les solutions (produits et services) reconnues comme fiables à l'issue d'une évaluation de sécurité visée par l'Etat. Ces Visas de sécurité ont été créés pour guider les RSSI/DSI dans leur choix en fonction de leurs besoins et leurs exigences réglementaires. Comment est attribué ce Visa de sécurité ? A quelles obligations doivent répondre les fournisseurs pour l'obtenir ? Quelles sont les garanties apportées aux clients finaux sur la méthodologie employée ? Ce meet-up sera l'occasion d'avoir des échanges « sans filtre » entre l'ANSSI et les participants.

### **La gestion des incidents**

animé par Christophe Vivent, Security & Privacy Expert Engineer CNIL

L'incident de sécurité n'arrive pas qu'aux autres. Mais il est possible de le gérer sereinement dès lors que l'on est préparé en amont. Le processus de gestion des incidents doit être pensé, testé, évalué et corrigé. Par ailleurs, les obligations de notification des incidents de sécurité aux autorités de régulation (CNIL, ANSSI, agences régionales de santé) prévues par des textes nationaux ou européens se multiplient. Tout organisme doit donc également se préparer à répondre à cette situation. Les obligations de notification aux autorités compétentes entrent pleinement dans le périmètre du processus de gestion des incidents, qui devient de facto un élément clé de l'organisation de tout organisme.

### **Normes ISO 27000 : quel apport pour l'entreprise ?**

animé par Alexandre FERNANDEZ TORO, RSSI

"Normes ISO 27000 : quel apport pour l'entreprise ?" Après des débuts très laborieux, la norme ISO 27001 a fini par s'imposer, et on ne compte plus aujourd'hui les organisations mettant en avant leur certification. Par ailleurs, la famille des normes ISO 27000 n'a cessé de s'enrichir. Nous pouvons alors nous poser légitimement quelques questions : utilise-t-on aujourd'hui la norme comme on le faisait il y a dix ans ? Et qu'apporte-t-elle réellement ? Comment faire le tri dans les nombreuses normes de la famille ISO 27000 ? Et quelles sont celles vraiment utiles ? Ce meet-up sera l'occasion de faire un point sur cette famille de norme et d'échanger avec les participants sur les bénéfices et contraintes que celles-ci.

### **2019 ... créer une démarche juridique prospective – une vision 360°**

animé par Garance MATHIAS, Avocat à la Cour

Les mutations économiques, le big data, la cyber sécurité, les technologies disruptives nécessitent impérativement d'avoir une appréhension des enjeux juridiques dans leur globalité et les anticiper. Outre un rapide point sur le RGPD quelques mois après sa mise en œuvre et l'arrivée de e-privacy, ce meet-up prendra en compte l'impact du Brexit, s'attachera aussi à examiner les conséquences juridiques des flux de données liés d'une manière directe ou non avec les USA : comment gérer le Cloud Act ? Comment mettre un place un secret des affaires efficient ? Les aspects responsabilité des technologies disruptives que ce soit pour les objets connectés (voitures autonomes, etc.), la blockchain ou encore l'intelligence artificielle. La cyber sécurité avec la loi de transposition de la directive NIS ainsi que la future LPM seront également abordées tout au long de cet échange.

### **Management des projets de transformation digitale : quelles contraintes en termes de sécurité ?**

animé par Diane Mullenex Avocate, Partner chez Pinsent Masons LLP

La numérisation de l'intégralité des chaînes logistiques est en passe de révolutionner l'économie mondiale. Du secteur de la construction à la banque en ligne en passant par l'énergie et les assurances, cette numérisation de l'économie nécessite qu'un nombre croissant d'entreprises transforment la manière dont elles collaborent avec leurs fournisseurs et distributeurs. Les professionnels de l'IT sont au cœur de cette révolution et doivent pouvoir assurer la bonne tenue de ces projets et les contraintes en termes de sécurité qu'ils impliquent. Notamment à l'égard de la sécurité des données traitées

lors de ces projets, de la responsabilité entre les parties en cas de failles ayant pu intervenir pendant ou à l'aboutissement de ces projets, de la sécurité des systèmes...

Cet atelier interactif sera l'occasion pour les participants d'échanger avec une avocate spécialiste en droit des nouvelles technologies sur certains des éléments fondamentaux, à la fois pratiques et juridiques, à prendre en compte lors de la contractualisation des relations entre les différents acteurs du projet. Cet atelier permettra également d'aborder la dimension internationale de ces problématiques.